

FRANCE – Essais en champs controversés

Par Béatrice BRASSART

Publié le 30/04/2003

En 2001, la firme Monsanto recevait une autorisation pluriannuelle pour procéder à des essais au champ de maïs génétiquement modifiés tolérant au glyphosate, à Magescq (Landes). Suite aux campagnes du Collectif OGM-Landes et des Amis de la Terre, le Conseil Général des Landes a pris position contre les OGM en plein champ en février 2003. Quelques jours après ce vote, Monsanto annonce qu'il reprend ses essais à Magescq, conformément à l'autorisation pluriannuelle accordée en 2001. Le 31 mars, le conseil municipal de Magescq votait à l'unanimité une délibération « demandant fermement à la société Monsanto et aux agriculteurs concernés de ne pas mettre de culture de maïs OGM sur le territoire de leur commune ». Dans une lettre au Ministre de l'Agriculture, le président du Conseil Général, H. Emmanuelli, lui fait part de « son indignation face à l'absence de réponse du gouvernement à une question qui lui semble relever de la plus élémentaire transparence ». Dans l'attente de la réponse du Ministre, seul habilité à trancher, les Amis de la Terre et le Collectif ont demandé une entrevue avec le préfet des Landes, le 17 avril, qui ne leur a pas été accordée.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-essais-en-champs-controverses/